DECLARATION FSU77 au CHSCT départemental du 28.06.12

Madame la directrice académique, mesdames, messieurs,

La FSU77 se félicite de l'installation du CHSCT départemental. Élément de la démocratie sociale cette instance aux nouvelles prérogatives poursuivra le travail engagé les années précédentes, en l'enrichissant des nouveaux pans de réflexions autour de nos conditions de travail au cœur même des métiers de l'éducation.

En raison des retards pris dans notre académie et notre département, cette première réunion du CHSCT coïncide avec l'installation d'un nouveau gouvernement qui a comme priorité la refondation de l'École. Cette période de concertation favorable, fait suite nous ne l'ignorons pas, à l'irruption de nouvelles méthodes de management dans nos professions : suppressions de personnels, nouvelles organisations, prescriptions contradictoires, indicateurs de gestions … Ces méthodes ont installé le doute, le découragement faisant le lit de la souffrance au travail.

Aussi, si cette nouvelle instance se doit de cerner et prioriser ses axes de réflexions afin de privilégier l'efficacité de son action, la FSU77 sera vigilante afin que toutes les mesures de nature à modifier les missions de certains personnels soient examinées et accompagnées si besoin de dispositifs de prévention et/ou d'accompagnement. Ainsi des 54 maîtres G de notre département qui ne peuvent plus exercer leur métier de rééducateur.

Toutes facilités doivent être données aux représentants du personnels pour exercer leurs missions : ordres de mission, badge pour effectuer des visites. Pour que cette instance trouve une existence autre que symbolique, sa mission de veille doit être confortée notamment au travers de temps de décharge fonctionnelle accordé au secrétaire du CHSCT.

Nous rappelons que tous les personnels éducatifs du département doivent avoir connaissance de l'existence du CHSCT départemental. Aussi, nous demandons que les coordonnées des représentants du personnels, des médecins de prévention, des assistants de prévention soient affichés dans tous les lieux de travail et envoyés via les boites mail professionnelles.

Si nous nous félicitons de la visite médicale des 50 ans pour les personnels enseignants 1er degré, nous souhaitons la voir étendue à tous les personnels 2nd degré ainsi qu'aux personnels administratifs. De même, l'information doit être donnée à nos collègues de la possibilité pour tous ceux qui le désirent d'effectuer un bilan de santé tous les 5 ans.

Dans le domaine de la sécurité, la FSU77 réitère sa demande concernant le temps de formation et de décharge nécessaire aux directeurs d'école pour mener une réflexion sur la santé et sécurité dans leur école : élaboration des DUER, information sur les procédures à suivre en cas de danger grave et imminent, tenue et accessibilité des registres santé et

sécurité, procédure amiante.

En conclusion, au vu du chantier qui s'ouvre nous demandons la tenue d'un CHS fin septembre.

Merci.